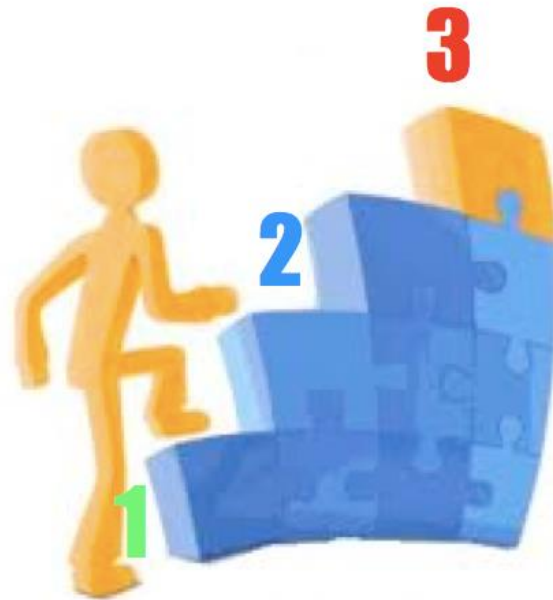




**LES NORMES ET MODALITÉS  
D'ÉVALUATION DES APPRENTISSAGES  
DE L'ÉCOLE LA CHANTERELLE**



**Année scolaire 2023-2024**

## Préambule

Le présent document présente les normes et modalités d'évaluation de l'école la Chanterelle visant les apprentissages des élèves dans différents domaines. Il s'adresse aux parents des élèves du préscolaire et du primaire et explique les caractéristiques des bulletins et communications officielles à venir.



### Une norme...

- est une référence commune;
- possède un caractère prescriptif;
- est révisée chaque année;
- respecte la *Loi sur l'instruction publique* et le *Régime pédagogique*;
- s'appuie sur la *Politique d'évaluation des apprentissages* et sur la *Politique de l'adaptation scolaire* du Ministère.

### Une modalité...

- précise les conditions d'application de la norme;
- est révisée chaque année;
- oriente les stratégies;
- indique des moyens d'action;
- est locale (propre à l'école) et prescriptive.

## Qualité de la langue

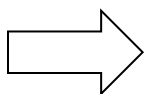
Le français est la langue de toutes les communications. C'est la raison pour laquelle nous devons apporter une attention particulière à la qualité de la langue parlée et écrite. Plusieurs encadrements font état des obligations relatives à la qualité de la langue : l'article 22 de la *Loi sur l'instruction publique* ainsi que l'article 35 du *Régime pédagogique*.

Il est important de préciser que les critères des cadres d'évaluation balisent le développement des compétences et des connaissances propres à chaque discipline. On ne peut donc pas pénaliser un élève dans une discipline autre que le français pour ses difficultés à lire, écrire ou parler la langue française. Dans l'esprit du Programme de formation de l'école québécoise, la qualité de la langue doit faire l'objet d'une rétroaction à l'élève, mais ne doit pas être considérée dans les résultats disciplinaires communiqués.

**À l'école, la qualité de la langue parlée et écrite est reconnue dans toutes les activités d'apprentissage et d'évaluation.**

Cette norme est directement liée à la compétence « savoir communiquer ». Ceci implique que les enseignants de toutes les disciplines sont conscients qu'ils doivent enseigner des terminologies, des expressions, des mots de vocabulaire spécifique à leur discipline. Il est donc important d'enseigner l'étymologie de ces mots aux élèves parce que cela contribue à l'enrichissement de la langue courante et facilite le transfert des connaissances.

En cours d'apprentissage, les enseignants offriront une rétroaction régulière à l'élève au sujet de la qualité de la langue parlée et écrite. Les enseignants rendront compte de la qualité de la langue d'un élève par le bulletin en donnant des commentaires à la compétence « savoir communiquer ».



**À l'école, nous enseignons l'orthographe rectifiée aux élèves. Toutefois, en période d'évaluation, l'élève peut utiliser l'orthographe rectifiée et l'orthographe traditionnelle.**

## Absence d'un élève pour des motifs non reconnus par la loi

Il est de la responsabilité du parent de s'assurer que son enfant fréquente assidument les 180 journées de classe prévues au calendrier scolaire par la *Loi de l'instruction publique*. Ces journées de classe sont nécessaires à la réalisation des activités d'apprentissage visant le développement des compétences.

### Les motifs d'absence reconnus par la loi

La maladie, le décès d'un proche parent, la convocation à un tribunal ou la participation à un événement d'envergure sont les seuls motifs reconnus par la loi de l'instruction publique.

### Les motifs d'absence non reconnus par la loi

Les parents de l'élève qui prévoit s'absenter de l'école pour des motifs non reconnus (par exemple : un voyage, des vacances, etc.) doivent en aviser la direction de l'établissement.



#### Les travaux à réaliser pendant une absence pour des motifs non reconnus par la loi

- Conformément à la Loi de l'instruction publique, les parents ne peuvent exiger de la part de l'école qu'elle mette en place des services éducatifs durant l'absence de son enfant pour des motifs non reconnus ou encore qu'elle lui fournisse des travaux ou des leçons à l'avance.
- Lors du retour de l'élève en classe, le titulaire lui remettra les travaux faits durant son absence. Sous la supervision des parents, l'élève devra réaliser les travaux dans les jours qui suivront son retour à l'école selon l'échéancier convenu avec l'enseignant. Veuillez prendre note que l'enseignant n'est pas tenu de reprendre les notions vues pendant l'absence.

#### Les examens à réaliser pendant une absence pour des motifs non reconnus par la loi

Quand l'absence de l'élève pour des motifs non reconnus par la loi se situe dans une période d'évaluations, l'élève peut reprendre son évaluation, selon le jugement de son titulaire. Si tel est le cas, les consignes seront abrégées et le contexte d'évaluation sera modifié.

#### Les examens du MEES ou du Centre de services scolaire des Sommets

Étant donné qu'une absence pour des motifs non reconnus ne justifie pas une absence aux épreuves obligatoires du MEES ou de la Commission scolaire, **l'élève se verra attribuer la note zéro**. Cette note pourra avoir des impacts sur le résultat final de son bulletin. Si l'élève s'absente pour des motifs reconnus, une pièce justificative sera exigée.

### Les activités spéciales et les sorties éducatives

Au cours de l'année, l'école la Chanterelle organise des activités spéciales (patinage, carnaval, journée de la persévérance, etc.) et des sorties éducatives pour les élèves. Ces activités spéciales s'inscrivent dans la mission de l'école relative à socialisation et aux saines habitudes de vie. La présence des enfants à ces activités est obligatoire au même titre qu'une journée de classe ordinaire à moins d'un motif d'absence reconnu par la *Loi de l'instruction publique*.

**COMMUNICATIONS OFFICIELLES PENDANT L'ANNÉE SCOLAIRE  
ÉDUCATION PRÉSCOLAIRE**

<b>Première communication</b>	<p>Date de remise aux parents : 13 octobre 2023  Date limite pour compléter le document : mardi 10 octobre à midi  Modalité : un document papier remis aux parents par l'élève  Doit être remis aux parents : <b>AU PLUS TARD LE 15 OCTOBRE</b></p>
<b>1<sup>er</sup> bulletin (20%)</b>	<p>Étape 1 : du 24 août au 10 novembre : 51 jours  Date limite pour l'entrée des données dans MOZAÏK : 14 novembre 2023 à 8h30  Gestion PDF des bulletins : 14 et 15 novembre 2023  Dates pour les rencontres du bulletin : Semaine du 13 novembre 2023  Date pour la remise du bulletin : 17 novembre 2023  Modalité : Portail Mozaïk - parents (PDF)  Doit être remis aux parents : <b>AU PLUS TARD LE 20 NOVEMBRE</b></p>
<b>2<sup>e</sup> bulletin (20%)</b>	<p>Étape 2 : du 13 novembre au 1<sup>er</sup> mars : 65 jours  Date limite pour l'entrée des données dans MOZAÏK : 12 mars 2024 à 8h30  Gestion PDF des bulletins : 12 au 14 mars 2024  Dates pour la remise du bulletin : 15 mars 2024  Modalité : Portail Mozaïk - parents (PDF)  Doit être remis aux parents : <b>AU PLUS TARD LE 15 MARS</b></p>
<b>3<sup>e</sup> bulletin (60%)</b>	<p>Étape 3 : du 12 mars au 19 juin: 64 jours  Date limite pour l'entrée des données MOZAÏK : 20 juin 2024 à 12 h  Date limite pour la remise du bulletin : 5 juillet 2024  Modalité : Portail Mozaïk - parents (PDF)  Doit être remis aux parents : <b>AU PLUS TARD LE 10 JUILLET</b></p>

<b>PRÉSCOLAIRE 4 et 5 ANS</b>	<b>Bulletin 1</b>	<b>Bulletin 2</b>	<b>Bilan</b>
	Évaluation des apprentissages en cours d'étape	Évaluation des apprentissages en cours d'étape	Évaluation de fin d'année et de cycle
Accroître son développement physique et moteur	X	X	X
Construire sa conscience de soi	X	X	X
Vivre des relations harmonieuses avec les autres	X	X	X
Communiquer à l'oral et à l'écrit	X	X	X
Découvrir le monde qui l'entoure		X	X

*Si des changements importants sont apportés en cours d'année à ce qui est prévu en matière d'évaluation des apprentissages de votre enfant, nous vous en informerons. Pour obtenir plus d'information au sujet de l'évaluation, n'hésitez pas à consulter l'enseignant de votre enfant.*



## COMMUNICATIONS OFFICIELLES PENDANT L'ANNÉE SCOLAIRE PRIMAIRE

<b>Première communication</b>	Date de remise aux parents : 13 octobre 2023 Date limite pour l'entrée des données dans MOZAÏK : 10 octobre 2023 à midi Modalité : Portail Mozaïk - parents (PDF) Doit être remis aux parents : <b>AU PLUS TARD LE 15 OCTOBRE</b>
<b>1<sup>er</sup> bulletin (20%)</b>	Étape 1 : du 24 août au 10 novembre : 51 jours Date limite pour l'entrée des données dans MOZAÏK : 14 novembre 2023 à 8h30 Gestion PDF des bulletins : 14 et 15 novembre 2023 Dates pour les rencontres du bulletin : Semaine du 13 novembre 2023 Date pour la remise du bulletin : 17 novembre 2023 Modalité : Portail Mozaïk - parents (PDF) Doit être remis aux parents : <b>AU PLUS TARD LE 20 NOVEMBRE</b>
<b>2<sup>e</sup> bulletin (20%)</b>	Étape 2 : du 13 novembre au 1 <sup>er</sup> mars : 65 jours Date limite pour l'entrée des données dans MOZAÏK : 12 mars 2024 à 8h30 Gestion PDF des bulletins : 12 au 14 mars 2024 Dates pour la remise du bulletin : 15 mars 2024 Modalité : Portail Mozaïk - parents (PDF) Doit être remis aux parents : <b>AU PLUS TARD LE 15 MARS</b>
<b>3<sup>e</sup> bulletin (60%)</b>	Étape 3 : du 12 mars au 19 juin: 64 jours Date limite pour l'entrée des données MOZAÏK : 20 juin 2024 à 12 h Date limite pour la remise du bulletin : 5 juillet 2024 Modalité : Portail Mozaïk - parents (PDF) Doit être remis aux parents : <b>AU PLUS TARD LE 10 JUILLET</b>

## **Commentaires sur les apprentissages**

Dans chacune des disciplines, un espace est prévu dans les bulletins pour communiquer, au besoin, des commentaires liés aux forces, aux défis et aux progrès de votre enfant. De plus, différents moyens pourront être utilisés pour favoriser la communication avec vous. L'enseignant ou l'enseignante utilisera l'un ou l'autre des moyens suivants : notes dans l'agenda, travaux envoyés à la maison, portfolio, mémos, courriels, "Baromètre" ou appel téléphonique.

Par ailleurs, il importe de rappeler que l'article 29.2 du régime pédagogique prévoit des communications mensuelles dans certains cas (p. ex : si les performances de l'élève laissent craindre qu'elle ou qu'il n'atteigne pas le seuil de réussite pour les programmes d'études, élèves à risque (60 à 69%), en difficulté de comportement...).

### **Autres commentaires**

Selon les niveaux scolaires, l'une ou l'autre des compétences suivantes feront aussi l'objet de commentaires inscrits dans les bulletins : organiser son travail, travailler en équipe, savoir communiquer, exercer son jugement critique

Le résultat final par compétence ou par volet est calculé selon la pondération suivante : 20 % pour la première étape, 20% pour la deuxième étape et 60% pour la 3e étape (examen du MEES de la 3e étape 10%).

*À noter : Si des changements importants sont apportés en cours d'année à ce qui est prévu en matière d'évaluation des apprentissages de votre enfant, nous vous en informerons. Pour obtenir plus d'information au sujet de l'évaluation, n'hésitez pas à consulter l'enseignant de votre enfant.*

## INFORMATIONS AU SUJET DES PRINCIPALES ÉVALUATIONS DES APPRENTISSAGES AU COURS DE L'ANNÉE SCOLAIRE

1 <sup>re</sup> ANNÉE ( _____ )		Étape 1		Étape 2		Étape 3		MEES
		Évaluation des apprentissages en cours d'étape	Évaluation de fin d'étape	Évaluation des apprentissages en cours d'étape	Évaluation de fin d'étape	Évaluation des apprentissages en cours d'étape	Évaluation de fin d'année locale ou CS*	Épreuve de fin d'année
Français, langue d'enseignement	Écrire (30 %)	X		X		X	X	
	Lire (50%)	X		X		X	X	
	Communiquer oralement (20%)	X		X		X		
Mathématique	Résoudre une situation problème (20%)			X		X	X	
	Utiliser un raisonnement mathématique (80%)	X		X		X	X	
Anglais, langue seconde	Comprendre des textes entendus (60%)	X		X		X		
	Communiquer oralement en anglais (40%)			X		X		
Éthique et culture religieuse				X		X		
Arts plastiques		X		X		X		
Musique				X		X		
Éducation physique et à la santé		X		X		X		

Les compétences suivantes feront aussi l'objet de commentaires inscrits dans les bulletins :

Étape 1 et étape 3 : Organiser son travail

**\* S'il y a lieu**



## INFORMATIONS AU SUJET DES PRINCIPALES ÉVALUATIONS DES APPRENTISSAGES AU COURS DE L'ANNÉE SCOLAIRE

2 <sup>e</sup> ANNÉE ( _____ )		Étape 1		Étape 2		Étape 3		MEES  Épreuve de fin d'année
		Évaluation des apprentissages en cours d'étape	Évaluation de fin d'étape	Évaluation des apprentissages en cours d'étape	Évaluation de fin d'étape	Évaluation des apprentissages en cours d'étape	Évaluation de fin d'année locale ou Centre sc. *	
Français, langue d'enseignement	Écrire (30 %)	X		X		X	X	
	Lire (50%)	X		X		X	X	
	Communiquer oralement (20%)	X		X		X		
Mathématique	Résoudre une situation problème (30%)			X		X	X	
	Utiliser un raisonnement mathématique (70%)	X		X		X	X	
Anglais, langue seconde	Comprendre des textes entendus (60%)	X		X		X		
	Communiquer oralement en anglais (40%)			X		X		
Éthique et culture religieuse				X		X		
Arts plastiques		X		X		X		
Musique				X		X		
Éducation physique et à la santé		X		X		X		

Les compétences suivantes feront aussi l'objet de commentaires inscrits dans les bulletins :

Étape 1 et étape 3 : Organiser son travail

**\* S'il y a lieu**

## INFORMATIONS AU SUJET DES PRINCIPALES ÉVALUATIONS DES APPRENTISSAGES AU COURS DE L'ANNÉE SCOLAIRE

3 <sup>e</sup> ANNÉE ( _____ )		Étape 1		Étape 2		Étape 3		MEES
		Évaluation des apprentissages en cours d'étape	Évaluation de fin d'étape	Évaluation des apprentissages en cours d'étape	Évaluation de fin d'étape	Évaluation des apprentissages en cours d'étape	Évaluation de fin d'année locale ou Centre sc. *	Épreuve de fin d'année
Français, langue d'enseignement	Écrire (30%)	X		X		X	X	
	Lire (50%)	X		X		X	X	
	Communiquer oralement (20%)	X		X		X		
Mathématique	Résoudre une situation problème (30%)	X		X		X	X	
	Utiliser un raisonnement mathématique (70%)	X		X		X	X	
Anglais, langue seconde	Communiquer oralement en anglais (50%)	X		X		X		
	Comprendre des textes lus et entendus (35%)	X		X		X		
	Écrire des textes (15%)			X		X		
Géographie, histoire et éducation à la citoyenneté		x		X		X		
Science et technologie		x		X		X		
Éthique et culture religieuse				X		X		
Arts plastiques		X		X		X		
Musique				X		X		
Éducation physique et à la santé		X		X		X		

Les compétences suivantes feront aussi l'objet de commentaires inscrits dans les bulletins :

Étape 1 et étape 3 : Travailler en équipe

**\* S'il y a lieu**

## INFORMATIONS AU SUJET DES PRINCIPALES ÉVALUATIONS DES APPRENTISSAGES AU COURS DE L'ANNÉE SCOLAIRE

4 <sup>e</sup> ANNÉE ( _____ )		Étape 1		Étape 2		Étape 3		MEES
		Évaluation des apprentissages en cours d'étape	Évaluation de fin d'étape	Évaluation des apprentissages en cours d'étape	Évaluation de fin d'étape	Évaluation des apprentissages en cours d'étape	Évaluation de fin d'année locale ou Centre sc.	* Épreuve de fin d'année
Français, langue d'enseignement	Écrire (30%)	X		X		X		X
	Lire (50%)	X		X		X		X
	Communiquer oralement (20%)	X		X		X		
Mathématique	Résoudre une situation problème (30%)	X		X		X		
	Utiliser un raisonnement mathématique (70%)	X		X		X		
Anglais, langue seconde	Communiquer oralement en anglais (50%)	X		X		X		
	Comprendre des textes lus et entendus (35%)	X		X		X		
	Écrire des textes (15%)			X		X		
Géographie, histoire et éducation à la citoyenneté		X		X		X		
Science et technologie		X		X		X		
Éthique et culture religieuse				X		X		
Arts plastiques		X		X		X		
Musique				X		X		
Éducation physique et à la santé		X		X		X		

Les compétences suivantes feront aussi l'objet de commentaires inscrits dans les bulletins :

Étape 1 et étape 3 : Travailler en équipe

**\* Épreuves uniques du ministère de l'Éducation ou CS**

L'examen compte pour 10 % de l'année.

## INFORMATIONS AU SUJET DES PRINCIPALES ÉVALUATIONS DES APPRENTISSAGES AU COURS DE L'ANNÉE SCOLAIRE

5 <sup>e</sup> ANNÉE ( _____ )		Étape 1		Étape 2		Étape 3		MEES
		Évaluation des apprentissages en cours d'étape	Évaluation de fin d'étape	Évaluation des apprentissages en cours d'étape	Évaluation de fin d'étape	Évaluation des apprentissages en cours d'étape	Évaluation de fin d'année locale ou Centre sc.	Épreuve de fin d'année
Français, langue d'enseignement	Écrire (40%)	X	X	X	X	X	X	
	Lire (40%)	X	X	X	X	X	X	
	Communiquer oralement (20%)		X		X		X	
Mathématique	Résoudre une situation problème (30%)	X	X	X	X	X	X	
	Utiliser un raisonnement mathématique (70%)	X	X	X	X	X	X	
Anglais, langue seconde	Communiquer oralement en anglais (45%)	X		X		X		
	Comprendre des textes lus et entendus (35%)	X		X		X		
	Écrire des textes (20%)			X		X		
Géographie, histoire et éducation à la citoyenneté		X	X	X	X	X	X	
Science et technologie			X		X		X	
Éthique et culture religieuse					X		X	
Arts plastiques				X	X	X	X	
Musique				X		X		
Éducation physique et à la santé		X		X		X		

Les compétences suivantes feront aussi l'objet de commentaires inscrits dans les bulletins :

Étape 1 et étape 3 : Savoir communiquer

## INFORMATIONS AU SUJET DES PRINCIPALES ÉVALUATIONS DES APPRENTISSAGES AU COURS DE L'ANNÉE SCOLAIRE

6 <sup>e</sup> ANNÉE ( _____ )		Étape 1		Étape 2		Étape 3		MEES
		Évaluation des apprentissages en cours d'étape	Évaluation de fin d'étape	Évaluation des apprentissages en cours d'étape	Évaluation de fin d'étape	Évaluation des apprentissages en cours d'étape	Évaluation de fin d'année locale ou Centre sc.	* Épreuve de fin d'année
Français, langue d'enseignement	Écrire (40%)	X	X	X	X	X	X	X
	Lire (40%)	X	X	X	X	X	X	X
	Communiquer oralement (20%)		X		X		X	
Mathématique	Résoudre une situation problème (30%)	X	X	X	X	X	X	X
	Utiliser un raisonnement mathématique (70%)	X	X	X	X	X	X	X
Anglais, langue seconde	Communiquer oralement en anglais (45%)	X		X		X	X	
	Comprendre des textes lus et entendus (35%)			X		X	X	
	Écrire des textes (20%)			X		X	X	
Géographie, histoire et éducation à la citoyenneté		X	X	X	X	X	X	
Science et technologie			X		X		X	
Éthique et culture religieuse					X		X	
Arts plastiques				X		X		
Musique				X		X		
Éducation physique et à la santé		X		X		X		

Les compétences suivantes feront aussi l'objet de commentaires inscrits dans les bulletins :

Étape 1 et étape 3 : Exercer son jugement critique

**\* Épreuves uniques du ministère de l'Éducation**

L'examen compte pour 10 % de l'année.

# **ADAPTATION SCOLAIRE**

## INFORMATIONS AU SUJET DES PRINCIPALES ÉVALUATIONS DES APPRENTISSAGES AU COURS DE L'ANNÉE SCOLAIRE

1 <sup>er</sup> CYCLE Classe communication/DGA		Étape 1		Étape 2		Étape 3		MEES
		Évaluation des apprentissages en cours d'étape	Évaluation de fin d'étape	Évaluation des apprentissages en cours d'étape	Évaluation de fin d'étape	Évaluation des apprentissages en cours d'étape	Évaluation de fin d'année locale ou CS	* Épreuve de fin d'année
Français, langue d'enseignement	Écrire (30 %)	X	X	X	X	X		
	Lire (50%)	X		X	X	X		
	Communiquer oralement (20%)		X		X	X		
Mathématique	Résoudre une situation problème (20%)				X	X		
	Utiliser un raisonnement mathématique (80%)	X	X	X	X	X		
Anglais, langue seconde	Comprendre des textes entendus (60%)	X		X		X		
	Communiquer oralement en anglais (40%)			X		X		
Éthique et culture religieuse		X		X		X		
Arts plastiques		X		X		X		
Musique		X		X		X		
Éducation physique et à la santé		X		X		X		

Les compétences suivantes feront aussi l'objet de commentaires inscrits dans les bulletins :

Étape 1 et étape 3 : Organiser son travail

## INFORMATIONS AU SUJET DES PRINCIPALES ÉVALUATIONS DES APPRENTISSAGES AU COURS DE L'ANNÉE SCOLAIRE

2 <sup>e</sup> CYCLE Classe communication/DGA		Étape 1		Étape 2		Étape 3		MEES
		Évaluation des apprentissages en cours d'étape	Évaluation de fin d'étape	Évaluation des apprentissages en cours d'étape	Évaluation de fin d'étape	Évaluation des apprentissages en cours d'étape	Évaluation de fin d'année locale ou Commission sc.	* Épreuve de fin d'année
Français, langue d'enseignement	Écrire (30%)	X	X	X	X	X		Élèves de niveau 4 <sup>e</sup> année
	Lire (50%)	X	X	X	X	X		Élèves de niveau 4 <sup>e</sup> année
	Communiquer oralement (20%)	X	X	X	X	X		
Mathématique	Résoudre une situation problème (30%)		X	X	X	X		
	Utiliser un raisonnement mathématique (70%)	X	X	X	X	X		
Anglais, langue seconde	Communiquer oralement en anglais (50%)	X		X		X		
	Comprendre des textes lus et entendus (35%)	X		X		X		
	Écrire des textes (15%)			X		X		
Géographie, histoire et éducation à la citoyenneté			X		X	X		
Science et technologie			X		X	X		
Éthique et culture religieuse		X		X		X		
Arts plastiques		X		X		X		
Musique		X		X		X		
Éducation physique et à la santé		X		X		X		

Les compétences suivantes feront aussi l'objet de commentaires inscrits dans les bulletins :

Étape 1 et étape 3 : Travailler en équipe

**\* Épreuves uniques du ministère de l'Éducation  
ou CS**

L'examen compte pour 10 % de l'année.



## INFORMATIONS AU SUJET DES PRINCIPALES ÉVALUATIONS DES APPRENTISSAGES AU COURS DE L'ANNÉE SCOLAIRE

3 <sup>e</sup> CYCLE Classe communication/DGA		Étape 1		Étape 2		Étape 3		MEES
		Évaluation des apprentissages en cours d'étape	Évaluation de fin d'étape	Évaluation des apprentissages en cours d'étape	Évaluation de fin d'étape	Évaluation des apprentissages en cours d'étape	Évaluation de fin d'année locale ou Centre sc.	* Épreuve de fin d'année
Français, langue d'enseignement	Écrire (40%)	X	X	X	X	X	X	Élèves de niveau 6 <sup>e</sup> année
	Lire (40%)	X	X	X	X	X	X	Élèves de niveau 6 <sup>e</sup> année
	Communiquer oralement (20%)	X	X	X	X	X	X	
Mathématique	Résoudre une situation problème (30%)	X	X	X	X	X	X	Élèves de niveau 6 <sup>e</sup> année
	Utiliser un raisonnement mathématique (70%)	X	X	X	X	X	X	Élèves de niveau 6 <sup>e</sup> année
Anglais, langue seconde	Communiquer oralement en anglais (45%)	X		X		X		
	Comprendre des textes lus et entendus (35%)	X		X		X		
	Écrire des textes (20%)			X		X		
Géographie, histoire et éducation à la citoyenneté		X	X	X	X	X	X	
Science et technologie		X	X	X	X	X	X	
Éthique et culture religieuse		X	X	X	X	X	X	
Arts plastiques		X	X	X	X	X	X	
Musique		X		X		X		
Éducation physique et à la santé		X		X		X		

Les compétences suivantes feront aussi l'objet de commentaires inscrits dans les bulletins :

Étape 1 et étape 3 : savoir communiquer

**\* Épreuves uniques du ministère de l'Éducation  
ou CS**

L'examen compte pour 10 % de l'année.